

Le Tribunal de commerce de Tours a liquidé vendredi dernier, la maison d'[EDITIONS ANOVI](#) (Chinon/ Indre-et-Loire, 3 salariés). Cette opération met fin à une longue période d'incertitude et de difficultés; en effet l'entreprise est en redressement judiciaire depuis 2015. Les stocks de la boutique devraient être rapidement vendus aux enchères. Les salariés, eux, se cherchent un nouveau rebond. www.anovi.fr